

FORMATION GRATUITE

La psychiatrie légale : perspectives cliniques et implications juridiques

16 OCTOBRE 2026 | 13 H À 16 H | EN PRÉSENTIEL

Palais de justice de Saint-Jérôme • Salle RC-03



Michelle G. Laverdière
TRAVAILLEUSE SOCIALE

Travailleuse sociale depuis plus de 14 ans, Michelle G. Laverdière exerce à l'Hôpital régional de Saint-Jérôme, au sein de Santé Québec Laurentides. Elle possède une expérience diversifiée auprès d'adultes vivant avec des troubles mentaux. Depuis 2017, elle œuvre dans un service surspécialisé en psychiatrie légale. Ses activités portent notamment sur l'évaluation du risque de violence, les programmes de traitement judiciaire adapté (PAJ-SM+ et PAJIC), ainsi que les évaluations relatives à l'aptitude à subir son procès et à la responsabilité criminelle. Elle exerce aussi un rôle-conseil dans des situations cliniques complexes comportant un risque délictuel ou de violence.



Dre Florina Cealicu Toma
MÉDECIN PSYCHIATRE ET PSYCHIATRE LÉGISTE

Psychiatre depuis plus de 30 ans et surspécialisée en psychiatrie légale, Dre Toma exerce à Santé Québec Laurentides, au Centre de santé de Rivière-Rouge. Elle est juge administrative à temps partiel à la Commission d'examen des troubles mentaux du Tribunal administratif du Québec depuis octobre 2024. Elle a occupé plusieurs fonctions de gestion et contribué à la réorganisation de la psychiatrie légale au CISSS de l'Outaouais. Elle participe activement à l'enseignement médical et a détenu des titres académiques auprès des universités d'Ottawa et McGill; elle enseigne actuellement à l'Université de Montréal.